

Une épidémie de rougeole sévit en France.

Pour préserver vos enfants, voici les mesures à prendre :

- **Vérifier les vaccinations de vos enfants.**

> **Pour les enfants accueillis en crèche,**

il est recommandé d'administrer **dès l'âge de 9 mois**, la première dose de vaccin contre la rougeole, oreillons, rubéole, la deuxième dose doit être réalisée **entre 12 et 15 mois**.

Si votre situation vaccinale ne correspond pas aux recommandations ci-dessus, il vous appartient de consulter votre pédiatre, ou de vous rapprocher du service de Protection Maternelle et Infantile (*liste sur cg06.fr*).

- **Pour les enfants de plus de 6 ans, les adolescents et les adultes,**

rapprochez vous du service des vaccinations de la ville de Nice 10, rue Hancy - 04 92 17 44 90 et *service.vaccinations@ville-nice.fr* ou de votre médecin traitant.

- **Pour les adultes qui n'ont pas eu la rougeole, la vaccination est fortement recommandée.**

La vaccination est gratuite en PMI et dans les centres de vaccinations publiques.

La Direction de votre établissement est à votre disposition pour toute information.